

LES ARBRES EMPÊCHENT DE VOIR LA FORÊT...

«Avec la masse des données disponibles, l'information se raréfie» c'est une affirmation qui se confirme pleinement aujourd'hui. La formulation est moderne mais le principe est ancien, dit autrement: les arbres empêchent de voir la forêt.

Le gouvernement relayé servilement par les médias, les commentateurs assènent chaque jour des coups de boutoir à l'état social modèle 1945, avec des effets d'annonce permanents.

Le langage est construit pour maquiller toute la réalité. Ainsi, les baisses de cotisations sociales sont-elles présentées comme une chance pour les salariés, par l'augmentation du salaire net de cinq euros par mois pour un smicard à temps plein. On assèche la Sécurité Sociale, donc l'accès aux soins, et l'on se félicite d'un bonus de cinq euros!

Et pourtant, le cadre est bien connu et il est publiquement annoncé. Bien entendu, il ne fait pas la une du «20 heures» mais aucun responsable politique ou syndical ne peut l'ignorer:

- Luca VISENTI, secrétaire de la *Confédération européenne des syndicats (C.E.S.)* a réagi, ainsi, au train des mesures pour «*approfondir l'union économique et monétaire*», publié par la *Commission européenne*, le 31 mai 2017: «*L'union économique et monétaire a vraiment besoin d'une gouvernance renforcée et plus cohérente, et de moyens pour assurer l'avenir à long terme de l'euro. Le train de mesures présenté par la Commission européenne est important et les États membres doivent trouver le courage politique pour prendre les décisions qui s'imposent. Les changements proposés ne vont certainement pas trop loin mais les dates de leur mise en œuvre doivent être avancées*»,

- et Katja LEHTO-KOMULAINEN, secrétaire adjointe de la C.E.S., d'ajouter: «*Nous pensons que des règles budgétaires équilibrées, s'accompagnant d'une plus grande flexibilité, devraient être traduites en droit de l'Union afin de stimuler des investissements bien nécessaires*».

Il s'agit, de la part de la C.E.S., d'un accompagnement à la déréglementation généralisée, à la casse de toutes les protections collectives des travailleurs de l'Union européenne.

Et oui, cohérence oblige, la C.E.S. est favorable aux ordonnances Macron, favorable à la remise en cause du régime d'assurance chômage, à la casse des régimes de retraite, à la remise en cause des dispositifs de formation professionnelle et donc favorable à la destruction des organisations syndicales qui veulent résister.

Et elle est bien silencieuse face aux restrictions majeures apportées au droit de grève en Grèce: la loi, votée en janvier, par le parlement, impose l'accord de 50% des salariés syndiqués pour déclencher une grève...au lieu de 20% auparavant...!

Mais il vrai que la C.E.S. bénéficie de dizaines de millions d'euros de la *Commission européenne* pour soutenir les actions menées par l'U.E., et notamment, pour financer des actions des syndicats membres (dont la *Confédération FO*, depuis 2007...) afin de «*renforcer la capacité des organisations de travailleurs pour proposer - au niveau de l'UE - des changements dans l'emploi, le travail et le dialogue social liés aux défis tels que: moderniser le marché du travail, la qualité du travail, l'anticipation, la préparation et le management du changement et des restructurations, le verdissement de l'économie, la flexisécurité, la mobilité des compétences au sein de l'UE, l'immigration, l'emploi des jeunes, la sécurité et la santé au travail, la modernisation des systèmes de protection sociale...*».

Monsieur Macron sait qu'il peut compter sur les dirigeants des grandes organisations syndicales qui, de manières différentes, valident cette politique qui a pour objectif la consolidation de l'euro par une politique monétaire donnant la primauté absolue du capital sur le travail.

Aussi est-il inutile de se poser la question: *Quelle mouche a donc piqué celui ou celle qui soutient les ordonnances, directement ou indirectement?* La réponse est: il ou elle applique les directives de la C.E.S., subsidiairement liée à la politique engagée depuis le traité de Maastricht, en 1992.

Une cohérence et une fidélité totale à l'école de Jacques Delors et Edmond Maire.

Dans ce contexte, un constat s'impose:

1- La gestion paritaire est devenue une chimère. Macron consulte, concerta, choisit et tranche en réduisant les droits collectifs des salariés et appelle à de nouvelles solidarités individuelles entre citoyens.

2- Aujourd'hui, présenter le maintien des dispositifs de signatures d'accords de branche ou d'entreprise, comme une garantie pour les salariés, est un leurre puisque ces signatures permettent la conclusion d'accords inférieurs aux dispositions légales et conventionnelles; ce qui tranche bien sûr énormément par rapport aux dispositions antérieures où aucun accord ne pouvait déroger à la norme supérieure de la convention collective et de la loi.

Aussi, déclarer, comme le fait le Secrétaire Général de la Confédération FO, que «*l'articulation de la négociation collective entre la loi, la branche et l'entreprise était un des dossiers importants*», qu'il s'agissait pour FO «*d'empêcher une généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes enclenchée, sur le temps de travail, par la loi dite El Khomri*» et présenter le texte des ordonnances comme une «*victoire des ni partisans ni complaisants mais déterminés pour les droits des salariés*» est une présentation fallacieuse, car les possibilités de déroger sont extrêmement importantes sur les thèmes, mais également sur le contournement des organisations syndicales.

Les propos de Frédéric Souillot, secrétaire confédéral FO, lors de la conférence pour le développement syndical, doivent être compris dans ce contexte. Abordant le *Comité social et économique* qui remplace désormais les DP., le C.E., le C.H.S.C.T. ainsi que la D.U.P., il déclare: «*il va falloir anticiper cette fusion des instances*»... «*mises en place par les lois Auroux dont nous avons demandé l'abrogation pendant 25 ans*». (voir l'article «*Assise pour faire du développement syndical la priorité*» sur le site force-ouvriere.fr)

Autrement dit: Merci Monsieur Macron, avec vos ordonnances, une revendication de FO est satisfaite!...

«*Concertation...acceptation... anticipation...*», on est loin d'un syndicalisme revendicatif! Mais, pire, ce secrétaire confédéral oublie que les lois Auroux portaient sur: l'interdiction des discriminations (4 août 1982) l'instauration de la *Négociation Annuelle Obligatoire* (13 novembre 1982), la dotation minimale de fonctionnement de 0,2% de la masse salariale brute au C.E. (28 octobre 1982), la création du C.H.S.C.T. remplaçant le comité d'hygiène-sécurité et la *Commission d'amélioration des conditions de travail* (28 décembre 1982), l'instauration du droit de retrait en cas de danger grave et imminent (28 décembre 1982), et enfin, les volets que FO a condamnés: la citoyenneté dans l'entreprise, la démocratie dans l'entreprise, la création d'un droit d'expression des salariés sur les conditions de travail, ainsi que la possibilité de déroger, par accords d'entreprise, aux dispositions plus favorables des conventions collectives et accords de branche concernant les clauses salariales (4 août 1982).

Faire croire que les ordonnances Macron supprimant notamment les DP., le C.E., la D.U.P. et le C.H.S.C.T. ne sont pas si préjudiciables aux salariés, c'est de la désinformation pure et simple, c'est la marque de la complicité avec le gouvernement contre les salariés et les syndicats.

Que dire de plus? La messe est dite!

La classe ouvrière, les militants syndicalistes n'acceptent pas cette régression sociale.

Le débat est ouvert pour préparer les résolutions nécessaires à l'action.

Marc HÉBERT.

LE «NOUVEAU MONDE»

Après nous avoir bassinés avec l'État supranational, l'Ordre nouveau, la neue Europa, la propagandastaffel se surpasse et décrète l'avènement d'un «*nouveau monde*».

Quelques mois après avoir célébré l'élection de monsieur Macron, ultra-démocratiquement avec seulement 16% des électeurs inscrits, les médias ne font que traduire, dans toutes les sphères de la société, ce que Macron appelait «*la révolution*» devant le Congrès, à Versailles, le 3 juillet 2017.

L'essence même de ce discours n'est pas autre chose que son appropriation de la Constitution de la V^{ème} république et sa promesse de la modifier pour introduire le «*libéralisme*» et la «*renaissance communautaire*» qui s'oppose bien évidemment à la république.

Les effets de «*la révolution*» de Macron se résument à un retour frénétique vers l'époque pré-industrielle, comme en témoignent les attaques sans précédents contre la protection sociale, contre le paritarisme, la destruction du *Code du travail* par ordonnances, le démantèlement de la représentation politique des régions, départements et communes et, en perspective, la mise en cause du système des retraites.

Ce prétendument «*nouveau monde*» ressemble beaucoup à celui d'Emmanuel Mounier qui appelait à une révolution contre l'individualisme (Revue «*Esprit*» n°96, janvier 1941).

Sous couvert de «*nouveau monde*», on nous propose, encore une fois, une société communautaire, prétendue libérale, pour démanteler les organisations ouvrières au profit de syndicats d'État. Il suffit de lire, attentivement, le discours (4 heures) du 3 juillet de Macron pour se rendre compte des contenus corporatistes qu'il donne aux mots liberté, égalité, fraternité, en appelant toutes les couches sociales à se joindre à l'action pour accomplir, selon lui, une véritable révolution.

Mais malgré la trahison des appareils politiques et syndicaux, la lutte de classe reprend ses droits, s'exprime et s'intensifie: grève des surveillants de prisons, grève des personnels des maisons de retraite, grève dans les hôpitaux...

Dans cette situation, les confédérations FO et CGT ont une très lourde responsabilité: se détacher du «*dialogue social*» et prendre en compte les revendications de la classe ouvrière.

Les militants ouvriers doivent organiser les travailleurs, les syndiquer, pour «*aider*» les confédérations, pour créer le rapport de forces afin de signifier le coup d'arrêt à cette politique et créer les conditions de la reconquête des acquis.

C'est ainsi que le congrès CGTFO qui se tiendra à Lille, fin avril 2018, n'est pas un congrès ordinaire car il se déroulera dans une situation cruciale pour les intérêts des travailleurs. L'enjeu est décisif: nécessité impérieuse de préserver l'indépendance de la confédération face à la politique corporatiste d'Emmanuel Macron.

Bertrand KANBAN
30 janvier 2018

Y'A DES COUPS D'GUEULE QUI S'PERDENT !

Et ils se permettent des enquêtes de satisfaction?

Se rappelle-t-on aujourd'hui que la poste et les télécoms furent une administration? Qu'il y eut un secrétariat puis un ministère des P&T? À une époque pas si lointaine où servir le peuple résultait d'une volonté politique, les professionnels, c'était le *Service public*. Et puis, l'Europe du *Kapital* a tout revisité, les pros, c'est devenu les entreprises, le nerf de la guerre, la concurrence. Le *Service public* s'est réduit depuis à peau de chagrin et en ce qui concerne, par exemple, le courrier «*postal*», le TGV (*Très Grand Vagabondage*) règne désormais en maître sur le pays! Mon n°3258 de *FO-Hebdo*, daté du mercredi 8 novembre 2017, a quand même mis un peu plus de 2 mois avant de m'arriver, le 23 janvier dernier. Bon, d'accord, le n°3265 était arrivé la veille! Ils ont le culot de nous demander si on est satisfait, de nous dire que c'est exceptionnel, que ça n'arrive que très rarement! Pas d'bol pour eux, à l'époque du *Service public*, j'avais des copains «*d'la roulante*» qui f'saient l'tri la nuit, dans l'wagon postal. Ton courrier affranchi correctement arrivait le lendemain dans ta boîte aux lettres. Bref, le globalement correct a tué l'humainement bien fait, la preuve par la dématérialisation!

- Mais, pépère, faut vivre avec ton temps, on en est au courrier électronique, à l'internet, quoi! Depuis ce que tu nous racontes, y'a d'l'eau à être passée sous les ponts! (ndlr, n'y voir aucune allusion à la montée des eaux de Seine de ce début d'année).

- T'as raison, mignon. Pas à dire, depuis que le *Service public* a été remplacé par les SIG, SIEG (Heil!), SIGNE, SIC, et j'en passe... on s'sent bien plus sécurisé, ils en ont même fait une énième loi... la 24^{ème} depuis 1986! (source: *La Pensée Libre* -n°1- Trimestriel de la LP87).

Balance ton (aéro)port

Dans la série macronesque «*j'te fais pas forcément c'que j'te dis et réciproquement!*», c'est le projet «*Notre-dame-des-landes*» qui est aujourd'hui abandonné. D'aucuns ont crié au déni de démocratie, notamment par rapport à la consultation de 2016 (272.500 *Oui* à l'aéroport), appelée (à tort?) *Référendum*, qui avait permis aux seuls inscrits du 44 de voter pour ou contre ce projet, faut-il le rappeler, inter-régional.

Déni de démocratie? À propos de référendum, ça me rappelle quelque chose... Ah oui, voilà: le 29 mai 2005, le peuple de France rejetait à 54,87% le traité constitutionnel de l'U.E, après avoir voté pour l'Europe unie en 1992, à 51% des 70% de votants. Treize ans plus tard donc, consternation!: le peuple français se prononce contre ses «élites» censées le représenter. *Que faire?* (aurait questionné un célèbre penseur du bolchevisme). Les dites-élites censées représenter le peuple, avec l'aide de leurs p'tits copains de l'UE, s'empressèrent de concocter un nouveau traité, «*copie illisible du traité constitutionnel*» (cf. *Le Monde Économique*, 7/10/2005): le traité de Lisbonne. Vous avez dit *Démocratie*?

Cette fois, 2005 ayant servi de leçon, le peuple français n'est pas sollicité. Pensée unique oblige, l'État et les partis politiques dont les militants se sont présentés au vote des électeurs et ont été élus, se gardent bien de tout nouvel excès de zèle démocratique! Le président de la république, Sarkozy - mais Hollande, ou un autre, en aurait fait tout autant - convoque le parlement au grand complet à Versailles, le 4 février 2007 et hop, le tour de passe-passe inféode le fonctionnement de la France à la jungle libéralo-mercantile de l'UE - rappelons-le, voulue par les USA (rappelez-moi, qui fait la pluie et le beau temps, là-bas?).

Le dialogue social ou l'acceptation du principe de subsidiarité imposé par le chef de l'État Français

Il n'y a encore pas si longtemps, avant les lois El Komhri, les négociations entre des interlocuteurs sociaux, à parité de représentants des organisations de salariés et du patronat, avaient pour but de déboucher sur des accords sociaux applicables au niveau national. En règle générale, ces accords étaient validés par le ministère de tutelle qui en proposait des lois les ratifiant au vote du parlement.

À quoi assistons-nous aujourd'hui, si ce n'est à tout le contraire. Le chef du gouvernement, suivant en cela le programme et les consignes du chef de l'État qui, désormais, est ~~eul et chemise avec le patronat~~ - pardon (!), se veut être l'allié des créateurs d'emploi, décide d'un projet de loi, secondé en cela par le/la ministre du travail, le lui fait rédiger ~~par ses experts E.N.A.~~ - pardon (!), par ses conseillers ministériels, convoque les «*partenaires*» sociaux, leur expose le dit-projet dans ses grandes lignes après leur avoir remis son argumentaire-papier (pour qu'ils s'en imprègnent doublement), et les prie, une fois terminée la présentation, de lui exposer leurs observations, remarques, critiques, voire leurs remontrances. Après les avoir écoutés poliment, il leur propose un calendrier de revoyure pour débattre des propositions qu'il retiendra ou pas.

Une fois ce cycle bouclé, le projet de loi avec ses amendements, prend le chemin du palais Bourbon.

C'est la même chose qui se passe, peut-être depuis plus longtemps (il faut bien des cobayes pour huiler les rouages de la machine!), dans les organismes sociaux, les administrations, les entreprises publiques où le management moderne des grandes boîtes privées (Gattaz jouit rien qu'à évoquer le «*lean management*»!) est venu bouleverser les archaïques relations humaines. Avons-nous bien compris, à présent, pourquoi, depuis Pétain, nous n'avons jamais entendu autant parler de «*chef de l'État Français*» sinon depuis l'élection du ~~maréchal (auto-proclamé?)~~ - pardon (!), président Macron?

La négociation suppose la lutte des classes, le combat, la rébellion par la grève, parce que c'est le rapport de forces, réellement favorable aux ouvriers et salariés qui permet cette négociation. Négociation pourquoi? Pour améliorer ce qui a déjà été acquis en matière de salaires, de conditions de travail et de protection sociale.

Tant que ce rapport de forces a été réellement du côté des organisations de salariés, les patrons et l'État-patron ont relativement joué le progrès social. Et puis s'est imposée la CFDT - véritable fleuron de la doctrine sociale de l'Église - en tant que partenaire privilégié, se vantant de signer des (contre-)accords pour revendiquer ensuite ce que sa signature avait rayé de la carte! Dès lors, ce rapport n'a plus été que potentiellement favorable aux salariés. Patrons et État-patron ont relevé la tête et commencé à ferrailer dur. Lorsque le rapport de forces a commencé à s'inverser, les lois sociales ont commencé à régresser et le code du travail à être «*simplifié*».

Dès lors qu'aujourd'hui, les organisations de salariés ne se donnent plus les moyens, ou n'ont plus les moyens de mobiliser l'ensemble des couches laborieuses séparées par le chômage, par une multitude de contrats tous aussi précaires les uns que les autres (y compris le CDI!) (1), et ne réussissent pas forcément à mobiliser l'ensemble de leurs militants et adhérents, pourquoi patrons et État-patron négocieraient-ils encore? Et bien, parce que, dans leur conception de la démocratie, le «*dialogue social*» fait partie du jeu: la concertation, qui consiste à tenir compte de l'existence de représentants des salariés en leur demandant ce qu'ils pensent de tel ou tel projet, leur suffit amplement. Et comme il y a au moins trois confédérations et des syndicats autonomes qui sont prêts à jouer ce jeu, cela deviendrait presque agréable de rêver des patrons, cadres, agents de maîtrise et ouvriers/employés qui feraient corps, main dans la main et chacun à sa place pour la bonne marche du navire «*l'entreprise*». Il faut bien l'admettre, la concertation, c'est *Rerum novarum*, le corporatisme cher à Pétain, autre chef de l'État français, dans les pas de Mussolini, et elle n'a rien à voir avec la lutte des classes qui, malgré tout, existe toujours.

Par contre, «*il y a lutte de classe, bien sûr, mais c'est ma classe, celle des riches, qui mène la guerre et nous sommes en train de gagner*». Cette annonce faite, en 2006, par le deuxième plus riche milliardaire de la planète, Warren Buffet, donne bougrement à réfléchir. Faut qu'on s'bouge!

(1) Philippe Martinez, SG de la CGT: «Si les syndicats ne prennent pas en compte la diversité du monde du travail, ils ont du souci à se faire». (Article de Marc Landré, *Le Figaro* du 12/01/2018).

Encore un combat «Progrès versus Modernisme»

L'émission de la 3, «*Envoyé spécial*» du 11 janvier, traitait des robots. L'enthousiasme de leurs créateurs fait peur (!) par la réaction totalement contradictoire que leurs créations suscitent. Je vais faire court mais édifiant: d'un côté de fantastiques machines qui forcent l'admiration; de l'autre, une société, *Amelia & C°*, prévoyant la suppression de 250 millions d'emplois d'ici à 2025... liée aux robots. Motif de licenciement: pénurie de travail! Un concepteur de robots, Daron Acemogu, créateur d'une autre société, MIT, a longtemps pensé que les robots seraient créateurs d'emplois. Il avoue tristement que ce n'est plus le cas.

Constat de Hisense, société chinoise: dès lors qu'un robot coûte moins cher que 2 ans de salaire d'un ouvrier, l'entreprise choisira le robot! CQFD.

le Père Siffleur

INDÉPENDANCE POLITIQUE OU LIBÉRATION SOCIALE?

Première partie: UN PRINTEMPS DES "PEUPLES"... EN PLEIN HIVER SOCIAL...

L'actualité politique de ces derniers mois a mis en exergue des velléités de séparations étatiques en divers endroits de la planète.

Bien des plumitifs ont vu, dans ces événements, la suite de ceux des siècles antérieurs où les populations acceptèrent, dans la création d'États dotés de «*constitutions*» et non plus «*d'us et coutumes*», des «*collectivités de destin*» fondées sur une mise en cause notable de l'ordre social précédent, et offrant des libertés civiles, politiques et économiques appréciables.

Les événements récents permettent-il de voir s'ouvrir un moment nouveau de l'émancipation sociale des populations de ces États, et une adhésion globale à une démarche de séparation étatique tant réclamée par certains?

De la «*communauté de destin*»...

Au 19^{ème} siècle, quand Ernest RENAN voulu définir la «*nation*», il la qualifia en quelque sorte de «*communauté acceptée de destin*» (2).

Cette définition ramène la société à une entité religieuse - la communauté -, entité qui n'offre pas ou très peu de libertés à ses membres, et dont l'organisation hiérarchique est immuable, dogmatique.

L'État, généralisation de la «*communauté*» à l'ensemble de la société (3), se satisfait pleinement de cette définition: il admet des libertés civiles et politiques à chaque individu (*état de subsidiarité*), sous réserve que, ni lui-même, ni l'Ordre social ne soient mis en cause (*état de supériorité*); au cas contraire, l'État «*libéral*» ferait place à l'État «*dictatorial*», et l'Ordre social serait rétabli.

... à la «*collectivité de destin*»...

Si les membres de la société acceptent globalement le «*destin commun*» national issu des événements historiques antérieurs, leurs conditions d'existence, économiques et politiques, leur offrent trois choix:

1- la résignation, c'est à dire l'acceptation pure et simple de l'état politique et social présent et à venir;

2- le combat politique, c'est à dire la volonté de modifier, de temps à autre, d'une façon libérale ou d'une façon brutale, l'état politique d'une partie de la collectivité, tout en refusant d'en modifier le fondement social;

(2) Ernest RENAN - *Qu'est-ce qu'une Nation?* - 1869. Éditions *Mille-et-une nuits*, 1997.

(3) Voir à ce sujet: Michel BAKOUNINE, «*Dieu et l'État*».

3- le combat social, c'est à dire la volonté de modifier, soit par des réformes cumulatives soit par une prise de possession brutale de l'économie, selon le rapport des forces et la résistance sociale politique en cours, pour, en finalité, abolir simultanément le pouvoir politique et les classes sociales, et créer d'autres «collectivités», librement définies.

... ou à de nouvelles «communautés de destin»...

Quand toute ou partie des bourgeoisies européennes ont créé un État «supranational», l'Union Européenne, elles ne l'ont fait ni par contrainte, ni par nécessité, seulement par utilité... et ont imposé cette nouvelle «destinée» à toutes leurs populations. Si demain une autre solution s'offrait à elles, plus utile, il ne fait aucun doute qu'elles changeraient d'avis.

Il est remarquable, en ce moment, qu'en divers anciennes provinces des (anciens) États nationaux de l'Union européenne, des bourgeoisies locales considèrent utile de se séparer de ceux-ci pour tirer plus d'avantage encore de l'Union européenne.

Il est aussi remarquable que, malgré les démonstrations massives, malgré la propagande éhontée des États, on est loin de «l'acceptation» souhaitée de la nouvelle «communauté», et du «destin» qui va avec.

Le «goût d'État nouveau» s'accompagne plutôt d'un «coup d'État nouveau» que d'un consensus politique ou social.

La libération politique: un vecteur de libération sociale?

Si l'option d'une nouvelle «collectivité de destin» était, en certains lieux, un tant soit peu tangible, avec ce qu'elle comporte de progrès social, elle se manifesterait inévitablement sur le plan électoral par une adhésion «populaire» incontestable. Loin de là, les succès électoraux des «séparatistes» sont concomitants d'une abstention politique remarquable.

Quel crédit donner à des «référendums» ou l'option politique «séparatiste» ne recueillent que de 25 à 40% du corps électoral (soit au mieux 30% de la population totale en âge de voter, les populations étrangères résidentes étant exclues du scrutin), c'est-à-dire ne recueillent pas l'assentiment général et consensuel qui éviterait en toutes circonstances un conflit civil majeur, et que l'on pourrait quantifier entre 2/3 et 3/4 du corps électoral?

De même, les syndicalistes n'auraient-ils pas, par exemple, autre chose à chercher qu'un vecteur de libération sociale dans la bourgeoisie nantaise qui veut créer un aéroport à *Notre-dame-des-landes*, ou dans une partie de la bourgeoisie nationale «résistante» à une bourgeoisie européenne malfaisante, ou au contraire dans la bourgeoisie européenne garde-fou face aux bourgeoisies nationales?

Envisager l'émancipation sociale dans ces conditions conduit ses adeptes à l'intégration politique et aux prébendes des *Chambres macronniennes du futur*.

Ce siècle à commencé à minuit, en hiver, et ni l'heure ni la saison de la libération sociale n'ont encore avancé.

(A suivre).

Georges RIVALIN.

AU CAS OÙ DES SYNDICALISTES D'ÉTAT VOUDRAIENT ENCORE NOUS LAISSER ACCROIRE QU'ILS SONT «RÉFORMISTES»...

La défaite électorale annoncée des partis de la gauche hollandienne avait fait sans attendre chercher des solutions à ses affidés syndicalistes, toujours prêts à chambrer et anti-chambrer près des ors *Rrrrépublicains*, toujours prêts à lâcher la proie pour l'ombre, toujours prêts à se qualifier de «réformistes responsables», toujours prêts à mieux conseiller... la réaction sociale!!!

Le phénomène n'est pas nouveau: nous avons déjà dans ces pages présenté les menées «réformistes» de Francisco LARGO CABALLERO en Espagne pendant la dictature corporatiste du G^{al} PRIMO DE RIVERA (voir l'A.S. n°189 - sept. 2015), ainsi que les œuvres conjointes de CABALLERO et de Léon JOUHAUX quand les moscoutaires détruisaient les organisations économiques des travailleurs espagnols en 1937, puis françaises en 1947 (voir l'A.S. n°190 - oct. 2015).

Quand en 1924, en Italie, alors que Benito MUSSOLINI est déjà au pouvoir depuis dix-huit mois, Errico MALATESTA écrit l'article qui suit, gageons qu'ils ne manquaient pas de «réformistes» à lorgner les places de conseillers dans la grande chambre du futur du Duce (voir l'A.S. n°200 - oct. 2017).

G.R.

ANARCHISME ET RÉFORME...

La revue communiste *Prometeo*, publiée à Naples, fait un bref compte-rendu, signé a.b., de notre premier numéro et en particulier de l'article de Merlino qui s'y trouvait. Avec l'incompréhension congénitale de tous ceux qui s'imaginent tout comprendre et ne jamais se tromper, *Prometeo* dit qu'il «*existe incontestablement une catégorie d'anarchistes réformistes, bien que l'appellation puisse sembler étrange*».

Cette revue s' imagine faire là une grande découverte.

Mais, mis à part le caractère odieux du terme, dont les politicards ont abusé et qu'ils ont discrédité, l'anarchisme a toujours été et ne pourra jamais être que réformiste. Nous préférons dire réformateur pour éviter toute possible confusion avec ceux qui sont officiellement classés comme «réformistes» et veulent, par de petites améliorations bien souvent illusoire, rendre le régime en vigueur plus supportable et, par là même, le consolider; ou s'imaginent, de bonne foi, pouvoir éliminer les maux dont souffre la société en reconnaissant et en respectant - sinon en théorie du moins en pratique - les institutions fondamentales, politiques et économiques, qui causent et maintiennent ces maux. Mais, en somme, c'est bien toujours de réforme qu'il s'agit, et la différence essentielle est dans le genre de réforme qu'on veut et dans la façon dont on croit pouvoir atteindre la nouvelle forme à laquelle on aspire.

Révolution signifie, au sens historique du terme, réforme radicale des institutions, conquise rapidement au moyen de l'insurrection du peuple contre le pouvoir et les privilèges constitués; et nous sommes révolutionnaires et partisans de l'insurrection parce que nous ne voulons pas amender les institutions mais bien les détruire totalement, en abolissant toute domination de l'homme sur l'homme et tout parasitisme prospérant sur le travail de l'homme; et parce que nous voulons le faire le plus tôt possible et que nous sommes convaincus que les institutions, nées de la violence, se maintiennent par la violence et ne céderont que devant une violence suffisante.

Mais on ne fait pas une révolution quand on veut. Devrons-nous rester sans rien faire et attendre que les temps mûrissent d'eux-mêmes?

De plus, au lendemain d'une insurrection victorieuse, pourrions-nous, de but en blanc, réaliser tous nos désirs et passer, comme par enchantement, de l'enfer que sont le gouvernement et le capitalisme au paradis du communisme libertaire, qui est la liberté totale de l'individu dans la solidarité voulue d'intérêts avec les autres hommes?

Ce sont là des illusions qui peuvent prospérer chez les autoritaires: eux considèrent la masse comme une matière brute que peut façonner à loisir celui qui a le pouvoir, à grand renfort de décrets et avec l'aide des fusils et des menottes.

Mais elles ne peuvent avoir cours chez les anarchistes. Nous avons besoin de l'accord des gens et nous devons donc convaincre, par la propagande et par l'exemple, nous devons éduquer et chercher à modifier les conditions de façon à ce que l'éducation puisse toucher toujours plus de personnes.

Tout est graduel, dans l'Histoire comme dans la nature. Une digue peut céder d'un seul coup (c'est-à-dire très rapidement mais le facteur temps conditionne toujours l'événement) parce que l'eau s'est accumulée au point que la pression qu'elle exerce l'emporte sur la résistance qui lui est opposée; ou encore parce que les molécules qui composent le matériau dont la digue est faite se sont progressivement désagrégées. Et

de même les révolutions éclatent quand les forces qui aspirent à la transformation de la société augmentent jusqu'au moment où elles sont capables d'abattre le gouvernement existant et quand les forces de conservation s'affaiblissent de plus en plus, pour des raisons internes.

Nous sommes réformateurs aujourd'hui en ce sens que nous cherchons à créer les conditions les plus favorables et à rendre conscients le plus grand nombre possible de gens pour mener à bien une insurrection du peuple; nous serons réformateurs demain, après la victoire de l'insurrection et la conquête de la liberté, en ce sens que nous chercherons à gagner à nos idées un nombre toujours plus grand d'adhérents, par tous les moyens que la liberté autorise, c'est-à-dire par la propagande, par l'exemple, par la résistance, y compris violente, contre quiconque voudrait contraindre notre liberté.

Mais nous ne reconnâtrons jamais les institutions - et en cela notre «*réformisme*» se distingue d'un certain «*révolutionarisme*» qui va se noyer dans les urnes électorales de Mussolini et d'autres; nous prendrons ou nous conquerrons les éventuelles réformes dans le même esprit que celui qui arrache peu à peu à l'ennemi le terrain qu'il occupe, pour avancer toujours plus; et nous resterons toujours ennemis de tout gouvernement, du gouvernement monarchiste d'aujourd'hui comme du gouvernement républicain ou bolchévique de demain.

Errico MALATESTA
Pensiero e Volontà
1^{er} mars 1924

Sur le site de l'Union des Anarcho-sindicalistes

<http://uas-pelloutier.fr>

«*Les Cahiers Fernand Pelloutier*»

N°1 – MAI-JUIN 1949:

- p.2: **AVANT-PROPOS** – par Rose ÉTIENNE, Secrétaire de la CGT-FO, et Gilbert WALUSINSKI, Secrétaire de la FEN-FO.
- p.5: **FERNAND PELLOUTIER (1867-1901)** - par Georges VIDALENC, Centre d'Éducation ouvrière.
- p.10: **LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDUCATION OUVRIÈRE** – par Denise WURMSER (Enseignement), Jacques MICHOLIN (Ingénieurs et Cadres) et Marcel BOUCHER (Ports et Docks).
- p.18: **LA STRUCTURE CONFÉDÉRALE ET SON HISTOIRE.**
- p.21: **TEXTES A RELIRE:** «*La morale de la production*» de Charles GUIEYSSE (pages 22 et 23 manquantes).
- p.24: **TEXTES ET DOCUMENTS.**
- p.30: **INFORMATION.**

N°3-4 – SEPTEMBRE-OCTOBRE 1949:

- p.2: **AVANT LE CONGRÈS DE LONDRES – LES TÂCHES DE L'INTERNATIONALE SYNDICALE** - par Gilbert WALUSINSKI, Secrétaire de la FEN-FO.
- p.6: **LES DÉBUTS DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE SYNDICALE** – Extrait du livre d'Alfred ROSMER: «*Le Mouvement ouvrier pendant la guerre*».
- p.8: **LA FRANCE ET LA SARRE** – extrait du journal britannique «*The Times*».
- p.11: **LE «CONFIDENT» DE DIZAINÉ** – extrait du journal communiste tchèque *RUDE PRAVO* (Drapeau rouge).
- p.15: **IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE** – par Jacqueline BOIS (FEN-FO).
- p.19: **PROBLÈMES ITALIENS** – par Georges PEYRONNET (FEN-FO).
- p.31: **DÉBAT PERMANENT SUR LES PROBLÈMES D'ÉDUCATION OUVRIÈRE: APRÈS FARNCOMBE** – par Guy THOREL, secrétaire de la Fédération (interne) du Papier-carton.
- p.39: **A PROPOS DE LA PARTICIPATION OUVRIÈRE AUX BÉNÉFICES INDUSTRIELS** – par Claude de la Fédération Air-Guerre-Marine.
- p.42: **LA LUTTE SYNDICALE PAR LES CONVENTIONS COLLECTIVES** - par Paul BOURBONNEUX, de la Fédération confédérée de la Métallurgie.
- p.45: **RUBRIQUE DES LIVRES.**

N°5-6 – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1949:

- p.1: **AU TRAVAIL POUR L'INTERNATIONALE, POUR L'INTERNATIONALISME** - par Gilbert WALUSINSKI, Secrétaire de la FEN-FO.

p.5: **RÉFLEXION SUR UNE SEMAINE D'ÉTUDE** – par Jean NIHON.
p.8: **LA SEMAINE DE FARNCOMBE** – par Hélène MADEC-PARMENTIER, secrétaire générale de la Fédération de l'Habillement et de la Chapellerie.
p.12: **LE MOUVEMENT SYNDICAL ET LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE** – par Jacqueline BOIS (FEN-FO).
p.16: **LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LES ALLIANCES** – par E. MARES.
p.17: **LE PROBLÈME ALLEMAND** – par Jacques PEYRAUBE.
p.20: **PROBLÈMES ITALIENS** – par Georges PEYRONNET (FEN-FO).
p.33: **LA VIE DES CAHIERS** – par Gilbert WALUSINSKI.
p.34: **PSYCHOLOGIE SOCIALE ET PROBLÈMES DE GESTION OUVRIÈRE** – par ROBERT.
p.38: CALENDRIER.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 32 euros. Abonnement de soutien: 40 euros.

Verser à: Association des Groupes Fernand PELLOUTIER - N° CCP 9998 28D Nantes

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT

Directeur: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr>

uas.pelloutier@laposte.net
